

## Recherches par critères

### Présentation

L'application permet d'effectuer des recherches sur l'ensemble des critères de référencement des documents. Elle offre deux fonctions différentes selon le résultat escompté par l'utilisateur :

- Une fonction qui permet de collecter des documents par agrégation de différents critères ;
- Une fonction qui permet de retrouver des documents au moyen de filtres sur les différents critères.

La première fonction est accessible par le grand cadre grisé situé en fin de la zone de menu, dénommée « Search ». En raison de la culture anglaise de l'informatique en général, cette fonction n'est actuellement pas entièrement traduite. Une nouvelle présentation est à l'étude.

La seconde fonction est accessible par l'item du menu appelé « Recherche multicritères ».

Une partie de cette documentation est consacrée à chacune de ces deux fonctions, mais auparavant il est nécessaire de fournir des explications sur ce qui les distingue dans la démarche.

### Faux amis et abus de langage

Petit rappel sur le terme agrégation pour signifier qu'il s'agit bien de regrouper plusieurs documents qui correspondent à la fois à des critères identiques, et à d'autres différents. Vite un exemple : je désire regrouper tous les documents qui concernent le XVII<sup>e</sup> siècle avec ceux du XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans la fonction « Search », des cases à cocher sont mises à disposition. Pour parvenir au résultat de l'exemple, il suffit de cocher les deux bonnes cases. Si vous testez cette fonction, vous observerez que le cadre des catégories affiche aussi les genres. En mixant plusieurs cases époques et genres, vous regrouperez l'ensemble des documents qui répondent aux cases cochées. Le résultat d'une telle recherche peut être très volumineux.

Cette fonction propose d'autres cadres, par exemple celui des auteurs. Vous trouverez dans ce cadre la liste des auteurs ayant saisi des archives. Il ne faut pas confondre les auteurs avec les découvreurs. L'auteur indique la référence de l'utilisateur qui a saisi un document, tandis que le découvreur est celui grâce auquel un document est maintenant connu. Attention ! Si vous cochez des cases dans chacun des cadres, vous obtiendrez un filtre des cases cochées entre les cadres. Par exemple, si vous cochez XVII<sup>e</sup> siècle, puis XVIII<sup>e</sup> siècle dans le premier cadre, puis un auteur dans l'autre cadre, contrairement à l'exemple précédent, vous risquez de n'obtenir aucun résultat.

En effet, le premier cadre regroupe les documents des deux siècles cochés, mais le second les filtre en fonction de l'auteur de saisie. Si cet auteur n'a saisi aucun document pour ces deux siècles, il n'y aura bien aucun résultat.

Dans le premier cas, j'obtiens un résultat s'il existe un document dans le XVIIe siècle, **OU** s'il en existe un dans le XVIIIe siècle, **OU** s'il en existe un dans les deux. Le résultat sera le regroupement des documents répondant aux critères. Je parle d'abus de langage, car dans ce premier cas, le résultat final est bien l'ensemble des documents du XVIIe siècle « et » ceux du XVIIIe siècle !

Dans le second cas, j'ajoute une nouvelle condition d'appartenance un siècle **OU** un autre siècle **ET** si ces documents ont été saisis par tel auteur particulier. Ce **ET** constitue le filtre, car si cet auteur n'a saisi aucun de ces documents, pas de résultat. Ici aussi il faut craindre l'abus de langage, car malgré le filtre ET, le résultat final peut être « aucun document » !

## Recherche multi critères

Cette fonction est plus simple d'approche que la précédente, car il s'agit d'appliquer une succession de filtres. Elle se présente ainsi :

\* Formulaire de saisie \*

ATTENTION ! La touche "Entrée" valide le formulaire.

La touche "Tab" permet de changer de champ.

\* Recherche Multi-Critères \*

Statut Public/Privé du document (obligatoire)

Document Public  Document Privé

ET le document appartient à cette époque :

▼

ET son genre est :

▼

**VALIDEZ VOTRE CHOIX**

**EFFACER LES SAISIES**

**RETOUR ACCÈS ARCHIVES**

On retrouve bien chaque critère de filtrage qu'il suffit de choisir. Le résultat correspondra aux documents ayant passé le crible de l'ensemble des critères choisis.

Ultérieurement, cette fonction devrait proposer aussi un critère sur les découvreurs, mais seulement lorsque leur nombre sera devenu pertinent au regard du fonds documentaire constitué.